

Droit des affaires au Cameroun

Informations générales sur le Cameroun

Le Cameroun est membre des principales organisations panafricaines suivantes :

- la CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (anciennement UDEAC, Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale)
- la CEEAC : Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
- l'OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
- l'OAPI : Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
- la CIMA : Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance
- l'UA : Union Africaine

Nouveautés Cameroun

- vous trouverez sur les pages Cameroun :
- 45 textes en ligne
- 23 liens vers des sites internet contenant de l'information juridique sur le Cameroun
- vient de paraître : le Code général des impôts du Cameroun, édition 2009 (304 pages) suivie des principaux textes fiscaux non codifiés (conventions internationales, investissements, fiscalité minière et pétrolière, décrets d'application, etc.).
- à paraître : www.droit-cameroun.com, premier site de documentation juridique et fiscale destiné aux entreprises

```
_uacct = "UA-2591844-1";  
urchinTracker();
```